

CONSEIL MUNICIPAL

du 26 janvier 2022

Compte rendu de séance

Étaient présents :

SAINT JALM Hervé, PORCHER Ghislaine, OLLIVIER Jean-Claude, Morgane LEGLAND, Fabien HUGUET, GENTRIC Gabriel, TWARZ Jörg.

Étaient absents, excusés :

KERBRAT Ludwig (procuration à HUGUET Fabien), LE FLOCH Angéline (procuration à SAINT JALM Hervé), PHILIPPE Stéphanie (procuration à PORCHER Ghislaine), CHALONY Ludovic.

Revue de la numérotation des habitations et de la dénomination des rues et lieux-dits de la commune

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire, il est demandé à la commune de procéder à la numérotation de l'ensemble des habitations ainsi qu'à la dénomination des rues et lieux-dits. Une commission d'élus s'est réunie à ce sujet afin d'entamer la procédure. Certains points restant à définir, après concertation avec les communes limitrophes notamment, la proposition complète de l'adressage sera présentée lors d'une prochaine séance.

Cimetière

Le cimetière n'est à ce jour pas équipé d'ossuaire, équipement obligatoire. Le caveau commun étant assez grand et en bon état, il est proposé de le transformer en partie en ossuaire.

De plus, il est proposé de consolider les angles du mur d'enceinte à l'entrée du cimetière. Présentation de devis.

Les propositions sont approuvées par le Conseil municipal, le devis de l'entreprise CARN est retenu pour un montant de 890 € HT.

Mur de l'ancienne école

Le mur faisant la jonction entre la mairie et le restaurant, dit « mur de l'ancienne école », étant fragilisé, il est proposé de le consolider. Des devis d'entreprises de maçonnerie sont présentés.

La proposition est approuvée par le Conseil municipal, le devis de l'entreprise CARN est retenu pour un montant de 3 600 € HT.

Groupement de commande avec Morlaix Communauté pour l'acquisition d'un nouveau site internet communal

Un groupement de commande a été lancé par Morlaix communauté qui propose aux communes du territoire d'acquérir un nouveau site internet en mutualisant une partie des coûts et des contenus. Le site de la commune étant désormais obsolète au regard des normes en vigueur, il est proposé d'adhérer à ce groupement de commande et d'acquérir un nouveau site internet.

La proposition est approuvée par le Conseil municipal.

Groupement de commande avec Centre de Gestion du Finistère pour un contrat d'assurance « cybersécurité »

Cette proposition est la conséquence de la montée en puissance des risques liés à la cybercriminalité (hameçonnage et « rançongiciel ») qui visent notamment les administrations.

Après étude, la proposition **n'est pas** approuvée par le Conseil municipal.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'église

Des trous et des fissures au niveau de la jonction entre le plafond et les murs de l'église (au niveau du chœur et sur la voûte) ont été repérés. La commune a sollicité une entreprise pouvant l'accompagner et coordonner un projet de diagnostic sur la structure du bâtiment et la recherche de financements pour d'éventuels travaux. Un devis est proposé pour avis.

Le Conseil demande à ce que soient présentés d'autres devis en s'appuyant notamment sur des réalisations comparables aux besoins de la commune.

Questions diverses

Le pont routier, situé à Kerforniou, entre Lannéanou et Botsorhel se délite au niveau des piédroits. Un programme national « ponts » a été lancé. La commune ayant manifesté son intérêt pour y participer, une première étape de recensement et de l'évaluation préliminaire du patrimoine de ponts et de murs sur le terrain va être mise en œuvre au cours du 2^{ème} trimestre.

Le Conseil approuve la candidature de la commune à l'édition 2022 du « Morlaix Arts Tour ».

Afin de faciliter la gestion quotidienne de la collectivité, le conseil municipal délègue certaines de ses attributions au Maire pour toute la durée du son mandat. Les décisions pour lesquelles peuvent intervenir ces délégations sont limitativement énumérées par l'article L 2122 22 du CGCT dans une liste contenant 26 rubriques.

Accord du Conseil pour la nomination de Rébecca DORMONT, agent administratif, en tant que titulaire de la gestion des régies communales (photocopies et CCAS) et de Ghislaine PORCHER, 2^{ème} adjointe, en tant que suppléante.

La commune souhaite que les permanences de France Services soient réduites à 2 par mois. Une concertation est en cours.

Evocation du rôle du conseiller numérique qui interviendra bientôt sur la commune.

Approbation du Projet Territorial de Cohésion Sociale 2022-2026 avec Morlaix Communauté.

Attribution d'une subvention de 300 € à l'association communale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

Evocation des dégâts faits sur le terrain de tennis par les racines d'arbres du talus.